

Programme de soutien technique des lacs

*Rapport d'activités présenté à la
municipalité de **Mille-Isles***



TABLE DES MATIÈRES

<u>Introduction</u>	2
<u>Situation des lacs</u>	3
<u>Objectifs généraux</u>	5
<u>Bilan : Objectifs généraux et spécifiques</u>	6
<u>Sensibiliser les riverains</u>	6
<u>Caractériser certains secteurs des lacs</u>	10
<u>Élaborer un plan stratégique de caractérisation</u>	15
<u>Mettre sur pied une association</u>	15
<u>Informé la municipalité des cyanobactéries et des installations septiques</u>	17
<u>Aider à élaborer un plan d'action suite au Jamboree 2007</u>	17
<u>Activités réalisées en dehors de mes objectifs spécifiques</u>	17
<u>Les orientations de la Municipalité de Mille-Isles</u>	17
<u>Annexe I</u>	
<u>Liste des livrables</u>	19
<u>Annexe II</u>	
<u>Nom des associations des lacs ciblés de Mille-Isles (été 2006) <i>confidentiel</i></u>	25

INTRODUCTION

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans un développement économique soutenu, une très forte croissance démographique et une augmentation accrue de l'occupation riveraine des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse. Enfin, les lacs de la région semblent de plus en plus prisés comme étant un lieu de retraite pour reprendre contact avec la nature.

Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à d'énormes pressions qui peuvent menacer leur intégrité. Certains d'entre eux montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains plans d'eau des Laurentides vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution de la capacité de loisir d'un plan d'eau infesté de plantes aquatiques envahissantes peut engendrer une baisse significative de la valeur des propriétés situées autour du plan d'eau infesté.

À la lumière de ces informations, il apparaît urgent que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé de leur (s) lac (s). Les élus de la municipalité de Mille-Isles ainsi que les riverains des lacs Paul, Fiddler, Tamaracouta et Daïnova ont bien compris l'urgence de la situation en acceptant de participer au programme de soutien technique des lacs du projet Bleu Laurentides mis sur pied par le CRE Laurentides. L'objectif général de ce programme est de fournir un soutien technique aux municipalités et aux associations de lac, *par le biais d'un agent de liaison*, afin qu'elles soient en mesure de mettre en œuvre le volet suivi volontaire des lacs du projet Bleu Laurentides et de gérer efficacement certaines problématiques environnementales.

C'est ainsi que j'ai participé à plusieurs aspects de la protection des lacs Paul, Fiddler, Tamaracouta et Daïnova en tant qu'agente de liaison à la municipalité de Mille-Isles à l'été 2006.

La situation des quatre lacs ciblés dans mon mandat sera en tout premier lieu décrit. Ce premier volet permettra de mieux comprendre certaines problématiques rencontrées dans la réalisation de mes objectifs.

Le deuxième volet de ce rapport porte sur les objectifs de mon mandat à atteindre. Ceux-ci se divisent en deux parties : une première partie où les six (6) objectifs généraux à atteindre sont énumérés, et une seconde partie dressant le bilan des activités réalisées par lac. Les documents les plus utilisés dans la réalisation de chaque objectif se trouvent directement dans cette deuxième partie du deuxième volet. Vous retrouverez en annexe I la liste complète des documents avec leur lien hypertexte respectif menant directement à leur ouverture électronique. De plus, la liste des personnes responsables des associations des lacs ou des comités environnements est en annexe II.

La dernière partie du rapport propose des recommandations pour la municipalité de Mille-Isles à l'égard des objectifs identifiés dans le plan d'action estival 2006.

SITUATION DES LACS

LAC PAUL

Ce lac est situé à la limite est de la municipalité de Mille-Isles. Pour aller à ce lac, on doit passer par Bellefeuille (St-Jérôme). Ce lac est occupé en grande majorité par des résidents permanents puisque ce plan d'eau est près de l'autoroute 15 et des services de la Ville de St-Jérôme. Environ 120 résidences sont construites autour du lac (1^{ère} ligne : terrain au bord du lac, 2^e ligne : les terrains situés derrière des terrains au bord du lac, et 3^e ligne, les gens situés sur les rues en arrière des 2 premières lignes). La rive sud du lac est plus déboisée du fait que les maisons ont été construites il y a environ 50 ans. La rive nord, elle, est plus boisée, elle a été développée au cours des 15 dernières années, les constructions respectent les règlements de conserver dix (10) mètres de végétation naturelle en rive.

Le lac Paul est un lac artificiel privé à rétention d'eau par une digue. La décharge du lac est une petite rivière au nord de la digue. Une clôture traverse cette petite rivière aménagée dans le but de conserver des poissons ensemencés dans le lac Paul.

Il y a une association des riverains du lac Paul ainsi qu'un comité environnement. Les membres cotisent de façon volontaire un montant fixe par année. L'association représente environ 80 membres. Trois moyens de communication et de sensibilisation sont utilisés au lac Paul par l'association et le comité environnement, soit la publication d'un bulletin (*Entre les branches*), le porte à porte, la présence d'un kiosque lors des fêtes sociales (la Saint-Jean, le tournoi de pêche, le dîner à la cabane à sucre...). De plus, un site internet (<http://www.lacpaul.iservio.ca/>) fournit beaucoup d'informations sur l'environnement et la protection du lac.

Les bateaux à moteur à essence ne sont pas permis sur le lac Paul.

LAC FIDDLER

Ce lac est situé en plein cœur de la municipalité de Mille-Isles, près de la limite de la municipalité de Gore, à l'est de la route 329. Ce lac est occupé à la fois par des résidents permanents et des résidents saisonniers. Environ 21 terrains bordent directement le lac Fiddler.

Le lac Fiddler est un lac artificiel à rétention d'eau par un barrage et un remblai. L'eau du lac coule par-dessus le barrage lorsque le niveau de l'eau le permet. Présentement, la partie supérieure du barrage présente une faille, ce qui devrait réduire le niveau de l'eau.

Ce lac a un accès public (non indiqué) où il y a le barrage. Les bateaux à moteur à essence ou électrique sont interdits sur le lac Fiddler (Loi sur la Marine marchande du Canada, Règlement sur les restrictions à la conduite des bateaux (C.R.C., ch. 1407)). Une pancarte indique cette interdiction.

Un développement de grandes maisons luxueuses en bois rond (the Fiddler lake Resort) se fait du côté nord-ouest du lac par un promoteur.

Un terrain appartenant à la Spinney Recreation Association se trouve au milieu de la rive nord du lac. L'accès privé de ce terrain est réservé exclusivement aux membres de cette association qui regroupe principalement les résidents de la rue Spinney et des rues avoisinantes. D'ailleurs, l'accès au lac est la raison d'être de l'association des résidents de la petite portion nord du lac.

Aucune association et aucun comité regroupant tous les riverains du lac Fiddler n'existe.

LAC TAMARACOUTA

Ce lac est situé au nord du territoire de la municipalité de Mille-Isles. La majorité du territoire autour du lac appartient aux scouts. Il y a environ 15 résidences situées dans 2 baies du sud-est du lac. Il n'y avait ni association ni de comité environnement sur ce plan d'eau.

Le lac Tamaracouta est un lac naturel qui se jette dans le lac Dawson (lac Black pour certain). Les scouts étaient concentrés à la pointe ouest du lac, mais ont développé, dans la dernière année, la partie est du lac laquelle servira à répondre à la demande d'accueil des 8 000 jeunes l'an prochain dans le cadre du Jamboree 2007.

LAC DAÏNAVA

Ce lac est situé à la limite ouest de la municipalité de Mille-Isles. Malgré le fait que les terrains soient à Mille-Isles, les adresses postales ont le nom de la municipalité voisine, Morin-Heights. La majorité des résidents autour du lac sont saisonniers.

Le lac Daïnova est un lac artificiel privé à rétention d'eau par un barrage. L'association du lac Daïnova abaisse le niveau de l'eau pour l'hiver de 3 pieds, et le remonte une fois les crues terminées. Les chemins, le barrage et le lac appartiennent à l'association. Les cotisations sont en fonction des catégories établies par l'association (résident permanent, résident saisonnier, terrain sans bâtiment, membre associé). Tous les gens vivant autour du lac sont dans l'obligation de payer leur cotisation.

L'association a fait l'achat de deux aérateurs qui ont été installés cet été (2006). Cet achat fait suite à l'apparition d'algues à l'été 2005. Il s'agissait d'algues filamenteuses et non de cyanobactéries (étude faite par le MDDEP).

L'association fait une réunion par année. Il n'y a pas de comité environnement sur ce lac.



Aérateur totalement submergé au lac Daïnova. (photo prise le 8 août 2006)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Sensibiliser les riverains des lacs Paul, Fiddler, Tamaracouta et Daïnova à la problématique d'eutrophisation des lacs ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines et de revitaliser les rives.
2. Caractériser certains secteurs sensibles des lacs Paul, Fiddler, Tamaracouta et Daïnova avec l'aide des riverains. Cette activité permettra de tester les protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de former des personnes-ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi communautaire de la santé des lacs Paul, Fiddler, Tamaracouta et Daïnova entrepris à l'été 2006.
3. Élaborer un plan stratégique triennal de caractérisation des lacs Paul, Fiddler, Tamaracouta et Daïnova avec l'aide des riverains de ces quatre lacs. Ce plan stratégique inclura un plan standardisé de récolte et de stockage d'information (carnet de santé).
4. Travailler à la mise en place d'une association aux lacs Fiddler et Tamaracouta.
5. Informer la municipalité de Mille-Isles 1) des différents moyens de limiter la prolifération des cyanobactéries et 2) des installations septiques les plus performantes du point de vue environnemental.
6. Aider les organisateurs du Jamboree Canadien 2007 à l'élaboration d'un plan d'action qui engendrera le moins de préjudices sur l'environnement (à vérifier).

BILAN OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES

1. Sensibiliser les riverains des lacs Paul, Fiddler, Tamaracouta et Daïnova à la problématique d'eutrophisation des lacs ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines et de revitaliser les rives.

a) Visiter les riverains des lacs Paul, Fiddler, Tamaracouta et Daïnova afin de les sensibiliser

Tableau I. Titre des documents distribués lors de la sensibilisation des riverains des lacs de la municipalité de Mille-Isles. Les numéros placés devant le nom du document réfèrent à leur ordre dans la liste des livrables en annexe I.

Noms des documents	
Version française	Version anglaise
01.Les installations septiques	02.Waste water disposal system
05. L'espérance de vie d'un lac dépend de nous	06.A lake's life depends on us
03. Lacs et pelouses ne font pas bon ménage	04.Lawns on lakes is not good housekeeping
Vivre au bord de l'eau	Lakeside living
EAUsez savoir, EAUsez agir	-----

J'ai pris le temps de visiter les riverains directement chez eux pour les lacs Paul et Tamaracouta, avec ou sans rendez-vous. J'allais faire ma tournée de sensibilisation la fin de semaine lorsque je n'avais pas pris de rendez-vous. Je pouvais ainsi leur proposer des aménagements en rives personnalisés en voyant leur terrain. J'ai donc abordé différents sujets sur les problèmes des lacs et des moyens de diminuer les impacts humains sur leur plan d'eau. J'ai informé de nombreux riverains sur les impacts négatifs d'avoir du gazon au bord de l'eau, un muret ou un enrochement. Je leur ai donné des conseils sur les méthodes pour revégétaliser leur rive afin de pallier aux effets néfastes. De plus, je leur ai donné de l'information sur les installations septiques en insistant sur leur responsabilité face au bon fonctionnement de leur système. Pour les lacs Fiddler et Daïnova, j'ai sensibilisé tous les riverains par des informations contenues dans la lettre d'invitation à une conférence. Les riverains présents à la conférence sont repartis avec une copie imprimée de la présentation PowerPoint. Tous m'ont affirmé avoir apprécié la présentation et avoir acquis des connaissances.

Au lac Paul :

Les propriétaires de plusieurs résidences ont été informées sur les problématiques des lacs par le biais d'une visite personnalisée de ma part. Pour ce faire, j'empruntais la chaloupe de M. Chamberland et j'allais rencontrer les riverains par voie d'eau. J'accostais au quai et je me dirigeais vers les gens que je voyais sur leur terrain où j'allais simplement sonner à leur porte, avec ma veste de flottaison encore sur le dos et mes documents de sensibilisation. J'avais ainsi un bel accueil la plupart du temps. La majorité des personnes rencontrées se trouvaient sur la rive sud du lac Paul, soit la rive la plus déboisée et gazonnée du lac. Je considérais que les améliorations à faire étaient davantage sur cette rive du lac, maximisant ainsi mon temps d'intervention par rapport aux bénéfices qui pouvaient être obtenus en renaturalisation des rives. D'ailleurs, certains riverains m'ont affirmé qu'ils

allaient élargir leur bande riveraine dans les prochaines années, et ce, suite aux informations que je leur ai données.

Au lac Fiddler :



Conférence du 18 août 2006 avec les riverains du lac Fiddler.

De plus, je suis allée à la réunion annuelle de la Spinney Recreation Association. Je leur ai donné de l'information générale et un résumé des analyses physico-chimiques du lac Fiddler.

Au début de l'été, j'ai rencontré le promoteur, le directeur-ingénieur et quelques employés du développement immobilier « Fiddler Lake Resort ». Ces gens ont été informés des règles par rapport aux respects de la végétation en rive, mais ils semblent les avoir tout de même transgressées. L'inspecteur et le MDDEP feront un suivi auprès du Fiddler Lake Resort.



Réunion de la Spinney Recreation Association (27 août 2006)



Terrain gazonné jusqu'au bord de l'eau au lac Tamaracouta, été 2006

Au lac Tamaracouta :

Les riverains ont presque tous été individuellement rencontrés, incluant le directeur du camp scout. Parmi les terrains privés, plusieurs avaient un terrain gazonné jusqu'au bord de l'eau avec un enrochement ou un muret de ciment. D'ailleurs, quelques-uns avaient aussi un quai en béton. Suite à mes interventions, plusieurs résidents ont pris la responsabilité de renaturaliser leur rive, et ce, dès la fin septembre 2006. Les conseils d'un pépiniériste (Benoît Lebault, Pépinière Bellefeuille) ont été demandés par les riverains. Ses conseils et l'élaboration d'un petit plan d'aménagement se font gratuitement sous condition de faire l'achat des plantes chez lui. Pour ce qui est des scouts, j'ai proposé une plantation de saules afin de stabiliser les rives du tributaire du lac.

Au Lac Dainava

Une séance d'information sur les problématiques des lacs et les résultats des analyses physico-chimiques s'est tenue à la plage du lac Dainava, et ce, afin d'aller chercher le plus grand nombre de présences. Ainsi, une douzaine de riverains ont assisté à la présentation. De plus, je suis allée porter en main propre des documents de sensibilisation à deux résidences problématiques. La propriétaire d'une de ces résidences s'engage à renaturaliser sa rive suite à mon intervention. J'avais donné l'affiche « Vivre au bord de l'eau » au président de l'association pour qu'il l'affiche sur le babillard du lac, ce qui ne semble pas avoir été fait.



Séance d'information avec les riverains du lac Dainava le 2 septembre 2006.

À mes yeux, j'ai atteint l'objectif de sensibiliser les riverains des quatre lacs sur les problématiques des cours d'eau et les moyens réalisables afin d'éviter un vieillissement accéléré causé par la présence humaine. Plusieurs riverains vont d'ailleurs poser des actions dès la fin de l'été 2006 suite à mes interventions.

b) Effectuer des ateliers de sensibilisation adaptée pour les jeunes scouts présents au lac Tamaracouta. (voir document de pêche en herbe en annexe)

Malheureusement, je n'ai pas eu le temps de monter une activité adaptée aux jeunes scouts. J'en avais parlé préalablement avec le directeur du camp scout, qui semblait intéressé lors de notre rencontre au début d'été. Toutefois, étant donné que les scouts étaient très occupés tout l'été (activité, construction du nouveau site), cela rendait plus difficile la possibilité de se rencontrer et même de se parler. Mes autres projets ont alors pris le temps que j'aurais pu attribuer à la création d'un atelier pour les scouts. Une telle activité doit être réalisée avant la haute saison des scouts, soit avant la fin de l'année scolaire. Malgré le fait que je n'ai pas sensibilisé les jeunes scouts directement cet été, j'ai donné de l'information sur l'activité pêche en herbe (Fondation de la faune). Ainsi, s'ils en font la demande et qu'ils sont acceptés, ils pourront bénéficier d'une aide financière pour cette activité qui a pour but de favoriser la pêche récréative auprès des jeunes. Les scouts devront aussi enseigner les notions de pêche, dont l'éthique du pêcheur. Ainsi, si plus de jeunes pratiquent la pêche, la protection des lacs risque de plus les rejoindre.

C'est ainsi que même si je n'ai pas réalisé directement mon objectif cet été, je considère que j'ai contribué à une création d'activité sur l'eau. Il serait intéressant de présenter une activité de sensibilisation conjointement avec l'activité de pêche en herbe dans le futur.

c) Effectuer des ateliers de formation portant sur les saines pratiques d'aménagement des berges (possibilité d'inviter un conférencier).

Tableau II. Titre des documents distribués et utilisés pour renseigner les riverains sur les bonnes pratiques d'aménagement des berges.

Noms des documents	
Version française	Version anglaise
EAUsez savoir, EAUsez agir (CRE Laurentides)	-----
Rive et nature, guide de renaturation (Rappel)	Nature and Shorelines, Your guide to renaturation (Rappel)

Je n'ai pas présenté de formation sur les façons d'aménager une berge pour plusieurs personnes. J'ai plutôt choisi une approche personnalisée lors de rencontres à domicile ou de mes conférences sur les problématiques des lacs et les moyens de renaturation les rives. J'ai commandé un guide de renaturation au RAPPEL qui demeurera accessible aux citoyens pour consultation.

Au lac Tamaracouta, des riverains se plaignaient d'avoir plus d'algues cet été que les années passées. Je leur ai donc proposé de revégétaliser une partie du ruisseau se jetant dans le lac au niveau de la zone problématique afin de retenir les nutriments qui descendent de la montagne. Stéphane Carrier et moi avons donc planté des plantes de milieux humides sur les bords du ruisseau.



Ruisseau avant la renaturation.



Ruisseau après la renaturation.

J'ai réalisé l'objectif de donner de l'information sur les saines pratiques d'aménagement en rive, mais en utilisant un autre moyen de partage d'information que par la présentation d'ateliers.

d) Écrire des articles de sensibilisation.

Tableau III. Titre des articles publiés dans Info Mille-Isles (journal local) et dans le bulletin *Entre les branches* du lac Paul. Les numéros placés devant le nom du document réfèrent à leur ordre dans la liste des livrables en annexe I.

Noms des documents	
Version française	Version anglaise
Environnement: sensibilisation (60. Article pour le journal en français)	Environment : sensibilisation (61. Article pour le journal in english)
Environnement : réalisation	Environment: realization
Action en environnement à l'été 2006 au lac Paul (se trouve dans le dossier : 71. cd de caractérisation du lac Paul)	-----

J'ai écrit deux articles dans le journal local « Info Mille-Isles » de la municipalité de Mille-Isles. Un premier traitant de la problématique des lacs et de quelques exemples de mesures à prendre pour diminuer l'impact humain, et un second sur la participation de la municipalité au projet Bleu Laurentides et les réalisations faites dans le cadre de ce programme. De plus, j'ai écrit un article pour le lac Paul qui sera diffusé via leur journal « Entre les branches ». J'ai fait un résumé des protocoles réalisés et des résultats des analyses physico-chimiques de leur lac.

J'ai donc réalisé l'objectif d'écrire des articles de sensibilisation, et ce, pour tout le bassin des citoyens de la municipalité de Mille-Isles en plus d'en faire un spécifiquement pour le bulletin des riverains du lac Paul.

2. Caractériser certains secteurs sensibles des lacs Paul, Fiddler, Tamaracouta et Daïnava avec l'aide des riverains.

Cette activité a permis de tester les protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de former des personnes ressources accompagnatrices. Ces dernières assureront la pérennité du suivi communautaire de la santé des lacs entrepris à l'été 2006. En plus de la caractérisation effectuée avec les riverains, Vincent Perron (coordonnateur du projet) et moi, Véronique Gauvin, avons fait deux journées d'analyses physico-chimiques sur les quatre lacs ciblés dans le plan d'action. Ainsi, des profils de température de l'eau, de pH, d'oxygène dissous et de conductivité ont été réalisés. J'ai rédigé un rapport préliminaire avec les données afin de renseigner les associations des lacs et le CCU des résultats physico-chimiques obtenus. Le rapport final de chaque lac sera acheminé à la municipalité par le CRE Laurentides en janvier 2007.

Tableau IV. Titre des protocoles résumés pour la caractérisation des lacs et résultat des protocoles de caractérisation.

Nom du document (version française seulement)
07. Résumé du protocole sur le suivi du périphyton
08. Résumé du protocole sur la caractérisation du substrat de la zone littorale
Compilation des épaisseurs du périphyton au lac Paul (dans le dossier 71. Cd de caractérisation du lac Paul)
Suivi du substrat rempli du lac Paul (dans le dossier 71. Cd de caractérisation du lac Paul)
Protocole de la bande riveraine 2005-08-05, formulaire complété
54. Résultat 2006 de la bande riveraine du lac Daïnava. (dans le dossier 71. Cd de caractérisation du lac Paul)

Au lac Paul :

J'ai organisé et tenu une journée de formation et de planification de deux protocoles (périphyton et substrat) avec les gens du comité environnement. Cette rencontre a eu lieu chez le coordonnateur du comité environnement. Huit personnes étaient présentes à cette journée de formation. De plus, nous avons pris des photos de toute la rive pour compléter la caractérisation de la bande riveraine. Lors des journées de caractérisation, nous avons travaillé à quatre ou cinq équipes de 2 personnes. Ainsi, nous avons réalisé la totalité du lac pour les protocoles du substrat et du périphyton. Suite aux caractérisations de l'été 2006, environ 10 personnes sont aptes à faire ces deux protocoles. Les responsables, assureront le suivi de l'état de santé du lac en effectuant les protocoles dans les années futures.



Formation sur les protocoles de caractérisation et planification des dates de réalisation de chaque protocole avec le comité environnement du lac Paul le 17 juin 2006.



Caractérisation du périphyton au lac Paul



Caractérisation du périphyton par moi, Véronique Gauvin, au lac Paul le 15 juillet 2006.



Caractérisation du substrat le 3 juillet 2006.



Caractérisent le substrat du lac Paul le 3 juillet 2006

Au lac Fiddler :

Puisque les riverains rencontrés ne semblaient pas intéressés à former de comité environnement, il n'y a pas de personne-ressource accompagnatrice désignée pour ce lac.

En somme, pour le lac Fiddler, il n'y a pas eu de caractérisation du lac cette année. Il pourra y en avoir dans le futur si un ou une agent(e) de liaison peut encadrer la mise en place d'une association ou comité environnement. Les riverains du lac Fiddler ont été approchés pour la première fois et n'étaient pas prêts à s'impliquer autant. Plusieurs sont venus à la réunion pour poser des questions et faire part de leur inquiétude face au développement immobilier Fiddler Lake Resort, ils semblaient préoccupés davantage par le développement que par les problématiques potentielles des lacs.

Au lac Tamaracouta

Un comité environnement a été formé suite à mes interventions et encadrement. Deux réunions ont été nécessaires pour rejoindre tous les personnes intéressées à faire partie du comité environnement du lac Tamaracouta. C'est ainsi que Mme Stéphane Aumont s'est portée volontaire pour être la personne responsable de ce comité. Elle assurera, avec l'aide de son conjoint M. Normand Brunet, un suivi de la santé des lacs en faisant les protocoles du substrat, du périphyton et de la bande riveraine.



Première réunion pour la formation d'un comité environnement avec les gens du lac Tamaracouta.



Deuxième réunion pour la formation d'un comité environnement au lac Tamaracouta.



Journée formation sur les protocoles au lac Tamaracouta le 26 août 2006.



Mesures d'épaisseur de périphyton au lac Tamaracouta le 26 août 2006.

Six riverains et moi avons caractérisé la bande riveraine d'une baie, et ce, dans le but de les former à refaire ce protocole dans le futur. De plus, ils se sont familiarisés avec les termes et l'équipement requis pour faire les protocoles. Ils ont aussi été formés pour le protocole du substrat. Nous avons fait la caractérisation de l'épaisseur du périphyton de tout le lac. La journée s'est très bien déroulée et les gens ont apprécié d'avoir une aide technique pour leur expliquer et les guider dans leur analyse.

La responsable du comité environnement du lac Tamaracouta s'est chargée de compiler les données. Elle fera suivre une copie des résultats à la municipalité de Mille-Isles à l'attention de Michel Morin.



Assemblée du lac Daïnava le 9 juillet 2006.



Journée de caractérisation de la bande riveraine au lac Daïnava le 16 août 2006.



Caractérisation de la bande riveraine du lac Daïnava le 16 août 2006.

Au lac Daïnava

Malgré la présence d'une association de riverains au lac Daïnava, il n'y a pas de personne-ressource pour assurer le suivi environnemental du lac. J'ai pris quelques noms de personnes intéressées à participer aux caractérisations lors de ma présence à l'assemblée générale de l'association. De cette liste, quatre personnes ont participé à la caractérisation de la bande riveraine du lac. À moins qu'il y ait un agent de liaison l'an prochain, il n'y aura pas de pérennité du suivi de l'état de santé du lac Daïnava par les protocoles de caractérisation.

En somme, j'ai caractérisé, avec l'aide des riverains, un minimum d'une partie du lac pour trois des quatre lacs ciblés, et ce, pour un ou plusieurs protocoles. Seul le lac Fiddler n'a pas eu de caractérisation. Je considère donc que j'ai réalisé, en tenant compte de la volonté du milieu, l'objectif de caractériser au moins un secteur de chaque lac avec des riverains. Deux lacs (Paul et Tamaracouta) continueront de faire les protocoles dans les années futures. La pérennité du suivi est donc assurée par la présence d'un comité environnement.



Fabrication d'un aquascope le 27 juin 2006.



Aquascope fini

Afin de permettre une caractérisation des lacs, j'ai fait l'achat et la fabrication du matériel requis pour les protocoles de caractérisation du substrat, du périphyton et de la bande riveraine. Un exemple est la fabrication de quatre aquascopes qui demeureront à la municipalité et seront gratuitement disponibles aux comités environnement des lacs.

3. Élaborer un plan stratégique triennal de caractérisation des lacs Paul, Fiddler, Tamaracouta et Daïnavà avec l'aide des riverains de ces quatre lacs. Ce plan stratégique inclura un plan standardisé de récolte et de stockage d'information (carnet de santé).

Un plan de caractérisation a été fait pour les lacs dont je savais qu'il y aurait une pérennité dans le suivi de la santé du lac. C'est ainsi que j'ai produit un plan, mais pour une durée de cinq ou sept ans au lieu de trois ans, jugeant que certains protocoles se font à nouveau après cette période. De plus, j'ai planifié quels protocoles faire à chaque année pour les 14 prochaines années. Ainsi, les riverains du lac Paul et du lac Tamaracouta possèdent un outil qui leur propose un suivi à long terme. Je considère que j'ai rempli mon mandat de produire un plan, et ce, dans la mesure qu'il sera utilisé. J'ai jugé inutile de faire un tel plan pour le lac Fiddler et Daïnavà étant donné l'absence d'un regroupement pour l'aspect environnemental des lacs. Une association comme celle de Daïnavà doit avoir d'autres personnes que les bénévoles élus de l'exécutif pour s'occuper de la partie environnement afin de ne pas surcharger leur tâche.

4. Travailler à la mise en place d'une association aux lacs Fiddler et Tamaracouta.

Malgré le fait qu'une rencontre a été organisée avec les riverains du lac Fiddler et la Spinney Recreation Association, aucun comité environnement n'a vu le jour à ce lac. Les gens étaient approchés pour la première fois quant aux problématiques des lacs, ce qui représentait une première sensibilisation avec des termes et un contexte inconnu pour plusieurs jusque-là. Je crois que la formation d'un comité environnement a fait peur à certaines personnes. Des riverains étaient intéressés à donner un coup de main en participant aux journées de caractérisation, mais ne voulaient pas être nommés responsables et ainsi devoir organiser des journées de caractérisation dont ils ont de la difficulté à comprendre tout le contexte, la pertinence et l'importance d'un tel suivi.

Dans le cas du lac Tamaracouta, les riverains se connaissent depuis plus longtemps et beaucoup ont des liens familiaux. Il est alors plus facile de former des groupes et démarrer un comité environnement. Je leur ai aussi préparé et donné un carnet de santé du lac contenant toutes les informations sur les protocoles de caractérisation, de l'information sur le programme de suivi volontaire du MDDEP et mes feuilles résumées des protocoles. Ils ont aussi la version électronique de tous ces documents, ce qui facilitera la compilation et la conservation des données recueillies. Le comité environnement a donc tout en main pour bien débuter leur mandat. Les riverains avec des connaissances en biologie et en environnement ont décidé de s'impliquer, ce qui assure la pérennité du suivi. Leurs connaissances permettent de répondre aux questions de base de leurs collègues.



Carnet de santé du lac Tamaracouta.

Je considère avoir accompli en grande partie mon mandat dans le temps disponible puisque le lac Tamaracouta possède maintenant son comité environnement. Il faudrait mettre plus d'efforts pour le lac Fiddler, et convaincre des riverains de

l'importance de créer un comité environnement pour assurer la pérennité de leur investissement. Ces gens devraient être relancés en tout début d'été l'an prochain.

5. Informer la municipalité de Mille-Isles :

a) des différents moyens de limiter la prolifération des cyanobactéries

Tableau V. Titre des documents sur les cyanobactéries.

Noms des documents
Version française
Les cyanobactéries dans l'eau, que faire?
Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries.

J'ai discuté à plusieurs reprises avec l'inspecteur en bâtiment (Michel Morin) et la directrice générale (Chantal St-Pierre) des problématiques des lacs et les sources des problèmes. Ils connaissaient déjà la problématique et sont maintenant plus renseignés par les discussions que j'ai eues avec eux. De plus, j'ai discuté de cyanobactéries lors de la réunion avec le CCU (conseil consultatif de l'urbanisme) ou le maire, Monsieur Collins, et Michel Morin étaient présents. J'ai fait venir plusieurs exemplaires d'un dépliant et d'un guide fait par le gouvernement du Québec sur les cyanobactéries. La municipalité sera donc en mesure de répondre aux questions des citoyens en consultant ces documents. Je considère que j'ai répondu à cet objectif à travers toutes les discussions avec les gens de la municipalité au cours de mon mandat.

b) des installations septiques les plus performantes du point de vue environnemental.

J'ai lu plusieurs sources pour me renseigner sur les différents types d'installations septiques en plus de discuter avec les gens que j'ai rencontrés tout au long de l'été. J'en suis venu à la conclusion de ne pas valoriser un système plutôt qu'un autre. Les trois systèmes de traitement secondaire avancé des eaux usées (Bio-Nest, Écoflo, Roseau épurateur) qui sont certifiés par le BNQ (Bureau de normalisation du Québec) ne peuvent être comparés avec le système traditionnel de champ d'épuration, car les valeurs de ce dernier ne sont pas disponibles puisqu'il n'y a pas de normes sur le rejet de cet ancien système. De plus, certaines personnes ont critiqué le fonctionnement des systèmes certifiés. Quant à moi, peu importe l'installation septique, je pense que la performance vient surtout de l'entretien, des vidanges, du respect des distances avec les cours d'eau ou puits de surface, du type de sol, de la façon dont les gens l'utilisent, etc.

L'inspecteur en bâtiment connaît déjà les différentes installations septiques sur le marché et le règlement Q-2, r.8. Je pense qu'il est plus important de renseigner les gens sur leur responsabilité d'entretien (vidange régulière) et leur donner des conseils d'utilisation de leur système afin qu'il soit le plus performant possible.

6. Aider les organisateurs du Jamboree Canadien 2007 à l'élaboration d'un plan d'action qui engendrera le moins de préjudices sur l'environnement (à vérifier).

Cet objectif n'a pas été réalisé. Le directeur du camp scout, m'a dit qu'il était à l'élaboration d'un plan s'étalant sur 10 ans et ayant pour objectif de laisser la nature reprendre sa place en laissant des sites inoccupés. Étant donné que les scouts étaient très occupés cet été, et que les têtes dirigeantes des scouts ont leur bureau à

Montréal, j'ai décidé de mettre mon temps et mon énergie sur les objectifs précédents.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN DEHORS DE MES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- J'ai rencontré et sensibilisé quelques propriétaires du lac Robert.
- J'ai assisté au test de coliformes fécaux, phosphore, oxygène dissous et température (consultant Bio-Services) au lac Hughes. J'ai aussi donné les documents de sensibilisation aux membres de l'association de ce lac en plus de leur préparer un document de mes observations sommaires et de mes recommandations.
- J'ai répondu à des questionnements d'ordre environnemental à propos du lac George.
- J'ai fourni aux organisateurs de la fête familiale (épluchette de blé d'inde) des cahiers à colorier provenant de Pêches et Océans Canada.
- J'ai affiché le dépliant sur les installations septiques (français et anglais) à l'entrée de la salle communautaire et au dépanneur.
- J'ai installé l'affiche intitulée Vivre au bord de l'eau (version anglaise et française) dans les toilettes de la municipalité avant que les activités familiales (Souper bifteck, épluchette de blé d'inde), n'aient lieu. Ces affiches étaient toujours aux murs à la fin de mon contrat.



Test d'eau par Bio-Services au lac Hughes le 3 août 2006.

LES ORIENTATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

Pour compléter les efforts de la municipalité en matière d'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8), l'élaboration d'un plan d'action visant à diffuser une version vulgarisée du règlement, à sensibiliser tous les citoyens de leur responsabilité face au bon fonctionnement de leurs installations et à instaurer une méthode de suivi des vidanges de fosses septiques est suggéré.

Pour encourager l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables la municipalité pourrait élaborer un règlement qui interdit la coupe de gazon sur une distance minimale de 5 mètres à partir de la ligne des hautes eaux. Les bienfaits de conserver une bande végétale naturelle (filtration et rétention des nutriments, diminution des coups d'eau, création d'ombre sur l'eau, etc.) devraient être diffusés systématiquement à l'ensemble des riverains. Des conférenciers sur les méthodes de revégétalisation en rive pourraient être invités.

Une visite des associations ou comité environnement des lacs au cours de l'été pourrait permettre de visualiser le plan d'eau en plus d'avoir un contact avec les gens qui travaillent sur la caractérisation de leur lac. Ainsi, les riverains bénévoles auront l'impression d'être écoutés, soutenus et encouragés par la municipalité.

ANNEXE I

Liste des livrables

AUTEUR	TYPE DE DOCUMENT	LANGUE	TITRE
Gauvin, Véronique	Dépliants	Français	01. Les installations septiques
Gauvin, Véronique	Dépliants	Anglais	02. Waste water disposal system
Gauvin, Véronique	Dépliants	F	03. Lac et pelouse ne font pas bon ménage
Gauvin, Véronique	Dépliants	A	04. Lawns on lakes is not good housekeeping
Béland, Catherine	Dépliant	F	05. L'espérance de vie d'un lac dépend de nous
Modifié par Véronique Gauvin	Dépliant	A	06. A lake's life depends on us
Gauvin, Véronique	résumé	F	07. Résumé du protocole sur le suivi du périphyton
Gauvin, Véronique	résumé	F	08. Résumé du protocole sur la caractérisation du substrat de la zone littorale
Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)	Feuille	F	09. RSV-lacs-description sommaire 2004 (réseau de surveillance volontaire)
	Lettre document	F	10. Lettre transmission des protocoles
	Protocole (Word)	F	11. Texte de présentation protocole RSV-lac
	Protocole (PDF)	F	12. Protocole bande riveraine
	Protocole (Word)	F	13. Protocole bande riveraine
	Protocole (PDF)	F	14. Protocole substrat
	Protocole (Word)	F	15. Protocole substrat
	Protocole (PDF)	F	16. Protocole périphyton
	Résumé	F	17. protocole périphyton
	Gauvin, Véronique	Carte	f
Gauvin, Véronique	Carte	f	19. Carte de localisation des sites de caractérisation du périphyton au lac Paul

AUTEUR	TYPE DE DOCUMENT	LANGUE	TITRE
Gauvin, Véronique	Dossier électronique	F	20. Photo prises au lac Paul
Frédéric Jones, cartographe de la MRC d'Argenteuil	Carte (jpg)	F	21. Carte de travail lac Paul
	Carte (Adobe reader)	F	22. Carte de travail lac Paul
	Carte (jpg)	F	23. Bassin versant du lac Paul
	Carte (jpg)	F	24. Carte de référence du lac Paul
	Carte (Adobe reader)	F	25. Carte de référence du lac Paul
	Carte (Adobe reader)	F	26. Milieu physique du lac Paul
Gauvin, Véronique	Carte	F	27. Carte lac paul avec zone bande riveraine
Gauvin, Véronique	liste	F	28. Riverains rencontrés au lac Paul
Frédéric Jones, cartographe de la MRC d'Argenteuil	Carte	F	29. Carte de travail lac Fiddler
	Carte	F	30. Carte du bassin versant du lac Fiddler
Gauvin, Véronique	Carte	F	31. Carte de référence du lac Fiddler
	Lettre	F	32. Invitation riverains lac Fiddler
Gauvin, Véronique	lettre	A	33. Invitation riverains lac Fiddler english
Gauvin, Véronique	tableau	F	34. Riverains invités lac Fiddler
Gauvin, Véronique	PowerPoint	F/A	35. Présentation Fiddler lake
Gauvin, Véronique	feuille	F	36. Compte rendu de la rencontre Fiddler lake Resort
Gauvin, Véronique	feuille	F/A	37. Loi de Transport Canada. et lien des sites web sur les lois en environnement. lac Fiddler (interdiction moteur)
Gauvin, Véronique	Carte	F	38. Carte de travail du lac Tamaracouta

AUTEUR	TYPE DE DOCUMENT	LANGUE	TITRE
Gauvin, Véronique	Carte	F	39. Carte du bassin versant du lac Tamaracouta
Gauvin, Véronique	Carte	F	40. Carte de référence du lac Tamaracouta
Gauvin, Véronique	Liste	F	41. Listes des riverains du lac Tamaracouta
Gauvin, Véronique	plan	F	42. Ordre du jour de la réunion de la formation du comité environnement du lac Tamaracouta
Gauvin, Véronique	Page titre	F	43. page titre du carnet de santé du lac Tamaracouta
Gauvin, Véronique	Plan	F	44. Plan de caractérisation du lac Tamaracouta
Gauvin, Véronique	Carte	F	45. Carte de travail du lac Dainava
Gauvin, Véronique	Carte	F	46. Carte du bassin versant du lac Dainava
Gauvin, Véronique	Carte	F	47. Carte de référence du lac Dainava
Gauvin, Véronique	Attestation	F	48. Autorisation du lac Dainava
Gauvin, Véronique	Lettre	F	49. Invitation des riverains du lac Dainava
Gauvin, Véronique	Lettre	A	50. Invitation des riverains du lac Dainava english
Gauvin, Véronique	Power point	F/A	51. Présentation sensibilisation au lac Dainava
Gauvin, Véronique	liste	F	52. Bénévoles en environnement au lac Dainava
Gauvin, Véronique	liste	F	53. Études antérieures du Fapel au lac Dainava
Gauvin, Véronique	Tableau	F	54. Résultats 2006 de la bande riveraine du lac Dainava.
Gauvin, Véronique	Dossier électronique	F	55. Photo de la bande riveraine du lac Dainava
Gauvin, Véronique	Lettre	F	56. lac Hughes observation et recommandation en environnement
Gauvin, Véronique	Dossier électronique	F	57. Photo du lac Hughes
Gauvin, Véronique	document	F	58. Présentation au conseil consultatif de l'urbanisme de l'état des lacs de Mille-Isles
Gauvin, Véronique	tableau	F	59. Nom des associations des lacs de Mille-Isles
Gauvin, Véronique	Article	F	60. Article pour le journal en français

AUTEUR	TYPE DE DOCUMENT	LANGUE	TITRE
Gauvin, Véronique	article	A	61. Article pour le journal in english
Gauvin, Véronique	liste	F	62. Liste du matériel de prêt pour faire les protocoles pour les associations
Gauvin, Véronique	Tableau	F	63. Feuille de prêt de matériel pour faire les protocoles
Gauvin, Véronique	Feuille	F	64. Prêt responsabilité de l'équipement
Gauvin, Véronique	Mode d'emploi	F	65. Mode d'emploi pour le montage d'un aquascope
Gauvin, Véronique	Document Adobe reader	F	66. Information sur pêche en herbe donnée aux scouts du lac Tamaracouta
Ministère de la santé et des services sociaux et MDDEP	dépliant	F	67. Cyanobactéries, le dépliant (Les cyanobactéries dans l'eau, que faire ?)
MDDEP	guide	F	68. Guide d'identification des cyanobactéries du MDDEP
RAPPEL Pêche et Océan Canada	Affiche (Adobe Reader)	F	69. Vivre au bord de l'eau
Gauvin, Véronique	Feuille	F	70. Information sur les insectes piqueurs
Les documents suivants se trouvent sur le CD gravé du lac Paul, été 2006, dont une copie a été envoyée au MDDEP et une autre au comité environnement du lac Paul.			
Chamberland, Roger Gauvin, Véronique	CD	F	71. Cd de caractérisation du lac Paul (les protocoles, les résultats des caractérisations, les photos...
Gauvin, Véronique	dossier	F	Photo du périphyton (lors de la caractérisation)
Chamberland, Roger	dossier	F	Photo des rives du lac Paul
Gauvin, Véronique	Lettre	F	Action en environnement à l'été 2006 au lac Paul
Gauvin, Véronique	Carte	F	Carte du lac Paul avec les zones du substrat
Gauvin, Véronique	Carte	F	Carte du lac Paul pour le périphyton avec point GPS

AUTEUR	TYPE DE DOCUMENT	LANGUE	TITRE
Gauvin, Véronique	Tableau	F	Compilation des épaisseurs de périphyton
Chamberland, Roger	Image JPG	F	Carte du lac Paul avec les zones de la bande riveraine et les stations du périphyton avec les numéros de photo correspondants
Gauvin, Véronique	plan	F	Plan de caractérisation des années futures au lac Paul
Chamberland, Roger	Protocole complété	F	Protocole bande riveraine2005-8-05, formulaire complété
Gauvin, Véronique	lettre	F	RSV-lac, lettre d'envoi (lettre accompagnant le cd dans l'enveloppe envoyée au MDDEP)
Gauvin, Véronique	Protocole complété	F	Suivi du substrat rempli du lac Paul
Les documents suivants sont en version papier			
RAPPEL Pêches et Océans Canada	Affiche sur papier	A	Lakeside living
RAPPEL Pêches et Océans Canada	Affiche (Adobe Reader) et sur papier	F	Vivre au bord de l'eau
CRE Laurentides	dépliant	F	EAUsez savoir, EAUsez agir
RAPPEL	Guide	A	Nature and Shorelines, Your guide to renaturalisation
RAPPEL	guide	F	Rive et nature, guide de renaturalisation
RAPPEL	Guide	A	The battle against erosion
RAPPEL	guide	F	Lutte à l'érosion

AUTEUR	TYPE DE DOCUMENT	LANGUE	TITRE
MDDEP	guide	F	Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries. Comment les distinguer des végétaux observés dans nos lacs et nos rivières.
WWF, MAKI, RAPPEL, Gouvernement du Canada	cahier	F	Nos milieux humides
Canards Illimités	Cahier	F	Le marais, un milieu de vie des plus diversifiés, un monde à découvrir
	Cahier	f	Les milieux humides, une composante essentielle de la gestion d'un bassin versant
Pêches et Océans Canada	Cahier	F	L'ABC des rivages
	Cahier	F	L'ABC des quais
CRE-capitale nationale, Corporation St-Laurent, CRÉ de la capitale nationale, CAPSA, Conseil de bassin de la rivière St-Charles, Conseil de bassin de la riv. Montmorency, Studio Stage Créons	Cahier	F	Guide bleu du résident : trucs concrets pour économiser et protéger notre eau
	Modèle d'apport en nutriment	F	Fiche du lac Tamaracouta
		F	Fiche du lac Fiddler
		F	Fiche du lac Dainava
F		Fiche du lac Paul	

